

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2023

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Blakoe, Woilrand.

Mesdames Fontebasso.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Duboscq, Mme Ferrandi, M. Lacoste.

POUVOIRS REÇUS : M. Fidanza (pouvoir de Mme Ferrandi), M. Woilrand (pouvoir de M. Lacoste)

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 MARS 2023.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Vote du tarif location Campanère pour une courte durée :

Tarif pour une location de l'espace Campanère pour une durée de trois heures maximum en semaine hors vendredi soir sans utilisation de la cuisine :

Période été (du 01/05 au 31/10) : **15 €**

Période hiver (du 01/11 au 30/04) : **20 €**

3) Pool routier :

Jeudi 13 Avril à 14h, M. Le Maire a reçu les responsables du Pool routier de la Communauté des Communes Cagire Garonne Salat afin de faire le point sur des travaux pouvant être réalisés sur les voies communales du Fréchet.

A ce jour, l'enveloppe financier dont dispose la commune sur son pool routier est de **18 175 €**. A utiliser sur 2023 et 2024.

Suite à la remarque de M. LACOSTE au Conseil Municipal du 24 Mars 2023, concernant le chemin communal qui descend vers les terrains dits 'Bernèze', une visite a été effectuée pour constater l'état du chemin et envisager des travaux. Ce chemin est victime d'un mauvais entretien et d'un rajout inopportun de goudron. Le goudron de la bande roulante ayant

disparu, il a laissé place au sol calcaire. Reste plusieurs couches de goudron sur la partie centrale ayant pour effet de donner un profil convexe au chemin.

Un devis a été demandé pour refaire entièrement ce chemin. Il s'élève à **27 361,20 € TTC**. Un coût trop important en rapport avec le nombre et le type de véhicules qui utilise cette voie (4X4, et véhicules agricoles essentiellement).

Autre solution pour cette voie, racler l'ancien revêtement, aménager l'écoulement de l'eau et rendre à la voie son profil plat. Coût de l'opération : **7 611,60 € TTC**

Autres travaux à envisager, refaire le revêtement du chemin du Sarraut, jusqu'à la limite du hangar. Ce chemin était en attente de réfection car un bâtiment agricole devait être construit.

Ça réfection va devenir nécessaire et peut être envisagé pour 2024, afin de laisser encore un an pour la réalisation du projet de bâtiment agricole. Le coût des travaux est de **8 671,08 € TTC**.

Après discussions, il est décidé de réaliser les travaux du chemin du château d'eau en 2023 pour un montant de **7 611,60 € TTC**.

Et d'accepter pour le deuxième semestre 2024 de faire les travaux du chemin du Sarraut pour un montant de **8 671,08 € TTC**.

4) Aménagements RD635

Pour rappel, **Mardi 7 mars à 9h30**, M. le Maire et M. BLAKOE ont reçu en Mairie, Mme DELMAU (Commingéo) et Messieurs OZON et GASSIOLLE (CD31) pour la présentation de l'avant-projet de la sécurisation de la traversée du village (RD635). Avant-projet élaboré par le cabinet de géomètres experts Commingéo.

Plusieurs secteurs seront concernés par ces travaux :

Secteur entrée sortie sud : (entrée village en venant de Boussens)

Prévision d'un rétrécissement de la voie pour un passage unique prioritaire et aménagement paysagé en bordure de route, augmentation de la largeur de trottoirs.

Coût estimé : 29 843,52 € HT soit 35 812,22 TTC

Ligne droite (entre Maison M et Mme Senges et M. et Mme Saves)

Aménagement trottoirs côté droit et confection d'une deuxième circulation à voie unique prioritaire. **Coût estimé : 62 856,12 € HT soit 75 427,34 € TTC**

Secteur centre bourg : (entre église et Campanère)

Augmentation largeur de trottoir côté gauche et création espace vert, confection trottoir en dur côté droit. **Coût estimatif : 55 731,56 € HT soit 66 877,87 TTC**

Secteur Espace Campanère :

Réalisation d'un ralentisseur de type plateau avec passage piétons et trottoir.

Coût estimé : 13 289,81 € HT soit 15 947,77 € TTC

Secteur entrée/sortie nord : (entrée du village en venant d'Aurignac)

Aménagement Paysager, plantation d'arbre de haute tige.

Coût estimatif : 6 387,80 € HT soit 7 665,36 € TTC.

Le coût global estimatif de ces travaux s'élèveraient à **179 258,81 HT soit 215 110,56 € TTC.**

Les tarifs TTC sont à retenir car visiblement depuis deux ans, il ne serait plus possible pour les Communes de récupérer la TVA sur les travaux d'aménagements urbain et routier ! Nouvelle règle comptable de l'état... Après renseignements lors d'une réunion à l'AMF le 12 avril dernier, cette information serait effective.

Compte tenu de la somme importante de ces travaux, il paraît nécessaire de les réaliser par tranche sur deux voire trois ans. D'un point de vue de la sécurité routière le conseil pense :

La tranche 1 concernera le centre du village.

Le prochain conseil municipal permettra de fixer les tranches et apporter d'éventuelles modifications sur les travaux du centre du village.

5) Questions et info diverses :

M. le Maire signale que lundi 17 avril, il a remplacé le lave-vaisselle défectueux de la cuisine de Campanère par un neuf, acheté 299,99 € TTC à Darty Estancarbon, et fini de poser les meubles hauts de la cuisine.

Fin conseil : 21h45

Prochain conseil : Vendredi 26 Mai 2023